

<b>Conditions Générales de Vente</b> <b>Emm'Art Photography</b>
--

### **Préambule**

Les présentes Conditions Générales de vente servent à pour encadrer la relation entre, vous, le Client et Emma Vandamme, le Prestataire dans le cadre du contrat de commande des services de photographie.

L'acceptation des Conditions Générales crée un accord légal entre vous et Emma Vandamme et vous engage à utiliser ses services selon l'ensemble des documents contractuels signés entre vous.

### **Article 1. Définitions**

« Client » : la personne physique ou morale qui signe le Devis et bénéficiaire des Services.

« Photographe » : désigne Emma Vandamme.

« Conditions Générales » : les présentes conditions générales de vente.

« Smartbe » : désigne la société au travers laquelle se fera la facturation ainsi que le paiement des prestations et services objets du contrat

« Contrat » : l'ensemble des documents constitués du Devis et ses éventuelles annexes, le Contrat de commande, des Conditions Générales et de tout avenant qui pourrait être signé entre les Parties.

« Livrable(s) » : désigne tous les résultats des Services spécifiquement réalisés par la Photographe dans le cadre du Contrat, et notamment (non limitatif), les photos (en format numérique ou papier), les cadres, les albums, les accessoires, etc.

« Devis » : désigne le document précisant la nature et l'étendue des Services que rendra la Photographe dans le cadre du Contrat.

« Services » : désigne toutes les prestations décrites dans le Devis, exécutées et/ou réalisées par la Photographe pour le Client.

### **Article 2. Objet et documents contractuels**

Emma Vandamme propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : [www.emmartphotography.be](http://www.emmartphotography.be) .

Les présentes conditions générales de vente, le Devis ainsi que les conditions générales de « Smartbe » forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client. Ces documents sont complémentaires entre eux et sont désignés ensemble par le CONTRAT, écrit tout en majuscules. Les droits et les obligations du Prestataire et du Client sont uniquement encadrés par les documents contractuels.

### **Article 3. Prix et Rémunération**

Les prix indiqués dans le Contrat sont exprimés en Euros hors taxes.

Le prix rattaché aux Services sera déterminé d'un commun accord entre les Parties dans le devis. Il sera précisé au contrat de commande de services photographiques avec l'éventuel échéancier de paiement.

Pour toutes prestations supplémentaires, la Photographe fournira au Client une estimation d'exécution de la commande concernée.

Les factures de la prestation seront émises conformément au contrat de commande et payables au crédit du compte bancaire de « Smartbe », sauf mention contraire sur les factures.

Sauf dispositions contraires dans le Devis, les factures dues par le Client sont payables à sept (7) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture. Ainsi, tout retard de paiement par le Client donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à un intérêt de douze pourcents (12 %) à partir du 8ème jour suivant l'émission de la facture en souffrance.

En outre, en cas d'absence de paiement intégral d'une facture suivant les 30 jours de l'émission de celle-ci, le Client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité conventionnelle forfaitaire de dix pourcents (10 %) du montant impayé, avec un minimum de cinquante euros (50 EUR).

Emma Vandamme se réserve le droit de suspendre l'exécution de toutes ses obligations et prestations telles que définies par la présente convention à défaut de paiement d'une facture dans les sept (7) jours de son émission.

#### **Article 4. Périmètre des Services et modifications**

Le Client a dûment été informé des conditions et modalités d'intervention de la Photographe, à qui il a pu poser toutes ses questions. Le périmètre, la nature des Services et l'étendue des engagements de la Photographe, sont définis dans le CONTRAT.

Les Services peuvent être modifiés d'un commun accord à la demande du Client ou sur les conseils de la Photographe. Si une telle modification a pour résultat une variation du coût des Services et/ou du délai nécessaire à l'exécution de tout ou partie des prestations par la Photographe aux termes du Devis, un ajustement en conséquence du montant du prix et/ou du planning d'exécution sera effectué. En tout état de cause, la modification des Services requiert l'accord des deux Parties, précisant les modifications ou incidences. Jusqu'à l'obtention d'un accord entre les deux Parties, les Services seront fournis conformément aux conditions en vigueur.

#### **Article 5. Obligations et Responsabilité des Parties**

##### **5.1 Obligations Communes :**

Les Services doivent s'effectuer dans le cadre d'une collaboration constante et étroite entre le Prestataire et le Client.

Il est entendu que dans l'hypothèse où la Photographe est amenée, pour les besoins de la réalisation des Services, à collaborer avec des tiers à la demande du client (tels que des prestataires, sous-traitants, fournisseurs du Client), cette coopération ne saurait en aucun cas créer une quelconque relation contractuelle et/ou une quelconque solidarité entre Emma Vandamme et lesdits tiers.

##### **5.2 Obligations particulières d'Emma Vandamme :**

La photographe s'engage à réaliser les Services conformément au CONTRAT.

La Photographe est tenue à une obligation de moyens. Afin d'assurer la bonne exécution de ses obligations, elle s'engage à mettre en œuvre tous les moyens appropriés et dictés par les règles de l'art, étant entendu qu'elle ne pourra en aucun cas garantir des résultats ou des objectifs fixés par le Client.

Elle se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Services ou de faire appel aux compétences ou à l'expérience particulière de tiers, experts ou prestataires, et ce, sans l'accord du Client. Elle restera garante des prestations réalisées par ses sous-traitants.

La responsabilité de la Photographe ne peut être engagée qu'en réparation d'un préjudice réel, direct, personnel et certain subi par le Client, pour autant que le Client rapporte la preuve que la faute de la Photographe est la cause de ce préjudice, à l'exclusion des dommages indirects, des perte(s) d'exploitation, de productivité, de gains, de contrat(s), d'investissement(s), de fichiers et données ainsi que d'amendes de toutes nature.

La responsabilité d'Emma Vandamme, dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, est expressément limitée, tous dommages et sinistres confondus, à **deux fois** les montants payés par le Client dans le cadre du CONTRAT.

##### **5.3 Obligations particulières du Client :**

Le Client s'engage à:

- donner, à ses frais, tous les accès à aux locaux nécessaires à la bonne exécution des Services;
- s'assurer de la coopération des tiers et des membres de son personnel avec qui la Photographe aura besoin de communiquer lors de l'exécution des Services;
- informer la Photographe des usages et contraintes spécifiques à son activité au sein du Contrat et obtient les autorisations nécessaires pour les besoins des Services sauf si le Devis le prévoit différemment.

Lors de la réalisation des Services, le Client s'engage à respecter les instructions de la Photographe. Le client s'assurera qu'elle ne soit pas gênée lors de l'exécution des Services par des photographes amateurs.

Dans les cas où les Services comprennent les photos durant le repas, un lieu pour s'asseoir ainsi qu'un repas seront fournis à Emma Vandamme aux frais du Client.

Le Client devra faire tout son possible pour minimiser les préjudices qu'il pourrait subir dans le cadre du CONTRAT.

#### **Article 6. Durée**

Le Contrat prend effet à compter de la date d'apposition de la dernière signature du Devis (« Date de prise d'effet ») et est conclu pour la durée éventuellement indiquée dans le Devis.

### **Article 7. Droit de rétractation**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le demandeur dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion du CONTRAT.

Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été réalisée en totalité ou en partie, avec l'accord du Client, avant l'expiration du délai de rétractation.

Après ce délai de 14 jours la totalité de la prestation est due. L'exercice du droit de rétractation doit être notifié sans ambiguïté par mail à : [ev@emmartphotography.be](mailto:ev@emmartphotography.be)

### **Article 8. Annulation**

Tout CONTRAT signé par le client est irrévocable, sauf accord contraire. En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé.

Le Client pourra mettre fin au Contrat à tout moment moyennant l'envoi d'un écrit. Le Client reste redevable des montants relatifs aux Services accomplis mais non encore facturés à la date de résiliation du Contrat.

Toutefois, le Client sera redevable envers Emma Vandamme d'une indemnité de résiliation ou d'annulation de la commande correspondant à :

- 30% du montant global du Devis en cas d'annulation de la commande entre le 30<sup>ème</sup> jour et le 15<sup>ième</sup> jour avant la date prévue de début des Services.
- 100% du montant global du Devis en cas d'annulation de la commande moins de 15 jours avant la date prévue de début des Services.

La Photographe se réserve le droit d'annuler une prestation photographique en cas de force majeure. Cette annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas d'impossibilité d'Emma Vandamme de réaliser le contrat prévu, le remboursement total, y compris l'acompte sera remboursé.

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque durant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant sera remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de manquement par le Client à l'une des obligations prévues au Contrat et auquel il n'aurait pas pallié dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la notification de manquement, Emma Vandamme pourra notifier par écrit la résiliation du Contrat, sans intervention d'un juge, avec effet immédiat et de plein droit. Le Client sera alors automatiquement redevable de soixante pourcents (60%) du montant global des prestations concernées. Le paiement de ces montants n'impacte en rien le droit de la Photographe de réclamer tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre du fait de cette résiliation anticipée.

### **Article 9. Propriété intellectuelle et garanties**

Les photographies réalisées, en format numérique ou analogique, sont la propriété d'Emma Vandamme ou de ses ayants droits. Le post-traitement des photos, au même titre que la prise de vue est propre à Emma Vandamme et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est donc la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera aux photos numériques de la prise de vue. Seules les photographies traitées par Emma Vandamme seront utilisées par les deux parties en vertu des termes du Contrat. Aucun cliché brut ne sera donné au Client, ne pourra être exigé et la Photographe se réserve le droit de les archiver pour une durée d'un an.

Emma Vandamme concède au Client, après complet paiement des sommes dues en exécution du CONTRAT, sous réserve des droits des tiers, de façon non exclusive et non transférable, pour ses besoins internes, une licence d'utilisation des Livrables réalisés spécifiquement par Emma Vandamme dans le cadre des Services, pour leur durée de protection par le droit d'auteur, à l'exclusion des droits de commercialisation ou d'exploitation à titre onéreux ou gracieux notamment pour le compte de tiers. Le Client s'engage à respecter l'intégrité des œuvres d'Emma Vandamme, et notamment à en rendre fidèlement les couleurs, sans les tronquer ou les déformer, sauf son accord préalable.

La reproduction d'une ou plusieurs photos ne dispense pas le Client de vérifier que soient respectés les droits des biens et des personnes photographiés (droit à l'image). L'utilisation des Livrables n'engage que la seule responsabilité du Client, lequel s'assure du respect des droits de propriété intellectuelle tant des personnes que des biens photographiés. Il appartient au Client d'obtenir ces autorisations si nécessaires.

Les photographies pourront être librement utilisées par Emma Vandamme, sur tous supports, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, dans le respect des personnes et objets photographiés. Le Client accepte ainsi que son image soit utilisée sur tout support promotionnel d'Emma Vandamme dans le respect du droit à l'image du client.

#### **Article 10. Données Personnelles**

Les informations personnelles collectées par Emma Vandamme sont les suivantes (ex : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires, etc.) sont enregistrées dans son fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le Client et la fourniture des Services.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour les finalités décrites au paragraphe précédent. Les durées peuvent varier en fonction de la nature des données concernées et des traitements effectués.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à Emma Vandamme par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande ou à la fourniture des Services sans qu'une autorisation du Client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, Emma Vandamme s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, exercice des droits de la défense, etc.)

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de leurs données ou encore de limitation du traitement. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. Ils peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en envoyant un email à l'adresse : [ev@emmartphotography.be](mailto:ev@emmartphotography.be).

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Client peut contacter la Commission de la vie privée belge (<https://www.privacycommission.be/fr>)

#### **Article 11. Dispositions diverses**

Les Parties sont indépendantes, le CONTRAT ne les lie qu'aux fins qui y sont mentionnées. Par conséquent, les dispositions du CONTRAT ne peuvent être interprétées comme créant une quelconque association, société ou relation de subordination au sens de la réglementation du travail belge entre les Parties. Aucune des Parties ne peut lier ou engager l'autre, de quelque manière que ce soit et envers qui que ce soit, autrement qu'en conformité avec les dispositions du présent CONTRAT.

De convention expresse, la fin du Contrat ne met pas fin aux articles Propriété Intellectuelle, Responsabilité, Droit applicable et Règlement des litiges qui survivent à la fin des présentes.

La non-validité ou l'illégalité d'une des clauses convenues entre les parties prévues dans le CONTRAT, n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres conditions du contrat qui restent intégralement valables.

Aucune Partie ne peut céder ou autrement transférer à un tiers tout ou partie de ses droits dans le présent contrat sans obtenir au préalable la permission écrite de l'autre Partie à cet effet.

Sous peine d'en perdre le droit, le délai d'action à l'encontre d'une Partie ne pourra excéder un an à compter de la date de connaissance du dommage.

Pour les fins de ce CONTRAT, les facsimiles et les signatures électroniques seront reconnues comme équivalentes aux signatures originales.

#### **Article 12. Loi applicable et juridictions compétentes**

Les présentes conditions générales sont soumises droit belge.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du CONTRAT tel que défini aux présentes conditions générales sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions belges.